

# COMMISSION PERMANENTE

séance du 29 août 2005

CP 05/08-31

## ARCHIVES DEPARTEMENTALES PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL GENERAL ET LA SOCIETE COUTOT-ROEHRIG

### **Rapport de M. le Président :**

La Société Coutot-Roehrig en sa qualité de généalogiste successoral, effectue des recherches sur mandat notarial, pour retrouver d'éventuels héritiers dans le cadre de successions.

A ce titre, elle utilise les listes nominatives de dénombrement de la population, les tables alphabétiques des registres de matricule et les tables de successions et absences, qui sont librement communicables.

Pour faciliter les recherches de ses collaborateurs, en échange du prêt par les archives des fichiers numérisés, cette société propose de prendre à ses frais l'opération de numérisation et l'indexation des tables alphabétiques des registres de matricule militaire de 1874 à 1932 et les tables de successions de l'Enregistrement des années 1800 à 1950.

Pour les Archives Départementales, la numérisation de ces documents est intéressante à double titre : protection et sauvegarde des documents originaux et consultation facilitée par la suppression des tâches de manutention.

Les négociations engagées avec cette société ont permis d'envisager également une opération de « mécénat » : la société fournirait 4 ordinateurs avec écrans plats selon les caractéristiques souhaitées par le Conseil Général.

Je vous propose de m'autoriser à signer au nom du Conseil Général la convention qui liera le Département à la Société Coutot-Roehrig.

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 29 août 2005**

CP 05/08-31

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES  
PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL GENERAL  
ET LA SOCIETE COUTOT-ROEHRIG**

---

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve la convention à intervenir entre le département et la société Coutot-Roehrig ayant pour objet la numérisation et l'indexation des tables alphabétiques des registres de matricule militaire de 1874 à 1932 et les tables de successions de l'enregistrement des années 1800 à 1950 en échange du prêt par les archives des fichiers numérisés étant précisé que la société fournira 4 ordinateurs avec écrans plats selon les caractéristiques souhaitées par le Conseil Général dans le cadre de cette opération de "mécénat" ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention au nom du département.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,